

Chalette

Magazine municipal / n°57 / décembre 2014



Chalette
sur-Loing

Place **Commune**



Pour le maintien et la modernisation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à Chalette
P.3



Élections départementales (ex cantonales) les 22 et 29 mars 2015
Élections régionales fin 2015
P.8



Marché de Noël

20 et 21
décembre

Place Jean-Jaurès
Chalette

Chalette
80 EXPOSANTS • MANÈGE GRATUIT • VILLAGE GOURMAND
FANFARES • CONCERTS

Dossier
La ville en mouvement
p 9-10-11

À travers la ville

Remise de médailles

A l'issue du 42^{ème} congrès de la FNACA qui s'est déroulé les 25 et 26 octobre derniers au Hangar, une cérémonie s'est déroulée au monument aux Morts, durant laquelle plusieurs membres de l'association ont été médaillés. Il s'agit de Roger Gaucher, Christian Gauchot, Jérôme Galeja (croix du Combattant), Jean-Paul Budon, Guy Manetti, et Claude Pavaux (titre de reconnaissance de la nation).



Le centenaire de la guerre 1914-1918 célébré à l'occasion du 11 novembre



Les cérémonies du 11 novembre 2014 étaient marquées par le centenaire du début de la grande guerre. La Ville de Chalette a commémoré ce centenaire par deux expositions et une conférence portant sur la figure emblématique de Jean Jaurès sur le thème « guerre et paix ».

Devant le Conseil Municipal des enfants, le maire, a rappelé que la paix est redevenue un combat urgent : « La guerre est toujours synonyme de mort, crimes, désolation, destructions et victimes. S'opposer à tout

acte de guerre, c'est construire l'humanité de demain (...). Il reste beaucoup à faire pour construire ce monde pacifique, libre et fraternel, « bien commun » de l'humanité auquel rêvaient les Poilus de 1914-1918, un monde sans armes. La paix est redevenue un combat urgent. C'est notre combat ». La guerre 1914-1918 était censée être « la der des der » mais vingt après, on recommençait de plus belle. À Chalette, ce sont 138 hommes qui ont perdu la vie dans ce conflit.

Une troisième fleur bien attachée

Cela fait maintenant de nombreuses années que la Ville de Chalette détient la troisième fleur attribuée par le Conseil national des villes et villages fleuris de France. En Région Centre, 45 villes sont à ce niveau. Une distinction qui récompense la qualité du fleurissement due au travail du Service des espaces verts de la commune qui, tout au long de l'année, s'attelle à mettre en couleurs les différents quartiers de la ville tout en respectant l'environnement : moins de pesticides, moins d'arrosage et plus de plantes vivaces. L'objectif pour les années qui viennent, recherché par Espérance Patureau, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, c'est la quatrième fleur détenue dans l'agglomération

seulement par la Ville de Montargis. Pour cela, des efforts sont encore à fournir mais nul doute que les jardiniers s'y emploient déjà.



Sommaire

P2 – A travers la ville

P3 – **Actualités**
Pour le maintien et la modernisation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à Chalette

P4 – **On en parle**
Recensement de la population 2015

P5 – **L'invité du mois**
Un apiculteur qui a du piquant
Rencontre avec René Tranchant

P6 – **Vivre ensemble**
Guide de la réussite éducative

P7 – **Agenda 21**
Lutte contre les chenilles processionnaires

P8 – **On en parle**
Elections départementales (ex cantonales) les 22 et 29 mars 2015
Elections régionales fin 2015

P9-10-11 **Dossier**
La Ville en mouvement

P12 – **Arts et Culture**
Un Noël féerique

P13 – **Sports et loisirs**
Rencontre avec Christophe Rambaud, adjoint aux sports et au tourisme

P14 – **Libre expression**

P15 – **Conte de Noël**

P16 – **A l'affiche**

En raison des élections départementales de mars 2015 et conformément à l'esprit de la loi électorale, l'édito du conseiller général-maire est suspendu.

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Pour le maintien et la modernisation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à Chalette

L'école d'infirmières, plus précisément l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), c'est 180 élèves sur 3 années, soit 60 par promotion, et 40 élèves aides-soignants.

Aujourd'hui, et ce depuis 2004, le diplôme d'infirmier est reconnu Bac.+3 et est le seul à être délivré à l'est de notre département.

Comme nous pouvons le constater en longeant cet établissement, cette école située à proximité de l'ancienne maison de retraite sur un terrain de 3 hectares appartenant au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) est vétuste et nécessite une réhabilitation complète, voire une reconstruction, afin de répondre aux nouveaux besoins d'enseignements et à la tenue de cours magistraux dans un amphithéâtre qui est à construire.

Cette réhabilitation ou reconstruction dépend du Conseil Régional au même titre que les lycées. C'est la raison pour laquelle le Maire a engagé depuis mai 2011 des démarches en direction du Président du Conseil Régional, de celui du Conseil Général et du Directeur de l'Agence Régionale de Santé.

En juin 2013, il a été demandé l'inscription du projet de modernisation de l'IFSI dans le futur Contrat Régional de Solidarité Territoriale qui engage tant la Région que l'Agglomération montargoise.

Aujourd'hui, il appartient à la Région de prendre ses responsabilités quant au devenir de l'IFSI et c'est pourquoi le Conseil Municipal de Chalette a voté une motion dont voici les principaux considérants :

- l'IFSI est un atout majeur pour Chalette et les Chalettois en offrant une formation qualifiée à débouché professionnel immédiat, y compris dans l'agglomération ;
- nécessité d'augmenter les capacités et d'inciter au développement



des formations à d'autres disciplines médicales, paramédicales, voire à des formations médico-sociales et sanitaires-sociales (aide à la personne, assistant(e) social(e), assistant(e) familial(e), auxiliaire de vie...);

- le Conseil Régional du Centre conduit, depuis que la compétence formation sanitaire et sociale lui a été confiée, une politique dynamique de maintien et de renforcement des structures au plus près des Bassins de Vie ;
- les potentialités que recèle l'IFSI pour la ville, l'agglomération et l'est du département, par son offre de formation et de proximité : formation Bac.+ 3 et formation

d'aide-soignant(e), avantage de la localisation du site actuel de par son accessibilité grâce aux transports en commun que sont la gare SNCF et le réseau Amelys.

Autant d'arguments qui justifient le maintien sur place de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, sa réhabilitation et son extension pouvant déboucher sur la création d'un «campus-santé».

Pour l'heure, François Bonneau, Président de la Région Centre, a répondu au Maire de Chalette en l'informant que la Région allait financer une étude de faisabilité sur le projet de reconstruction de cette école. Dossier à suivre avec la plus grande vigilance.

B.Ballu

On en parle...

Recensement de la population 2015

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Le prochain recensement se déroulera du 15 janvier au 21 février 2015.

Le recensement, une procédure utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... D'autre part, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profes-

sion, moyens de transports, conditions de logement...).

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Toutefois, vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour que l'on soit sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom

et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'information, consultez le site Internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Des recenseurs identifiables

Les agents qui exerceront cette mission seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire (voir les photos ci-dessous).

B.Taleb



Quartier du Lancy :
Monsieur Dominique Lama



Quartier du Bourg :
Monsieur Philippe Menu



Quartier de Vésines :
Madame Annie Blondeau



Quartier Kennedy-Château-Blanc :
Madame Stéphanie Naudin

Modernisation du foyer Marlin

Le foyer Marlin est actuellement fermé en raison de travaux de réfection de la toiture pour un coût de 100 000 euros. Une navette a été mise en place afin que la trentaine de pensionnaires puisse se rendre au foyer Duclos.

Attention, pour bénéficier de la navette, nécessité de s'inscrire au 02.38.89.59.90

La réouverture du foyer Marlin aura lieu au printemps 2015.





M. Tranchant lors d'une intervention pour récupérer un essaim

Un apiculteur qui a du piquant Rencontre avec René Tranchant

Visage rond, affable, c'est une personne passionnée par son métier donc passionnante que nous accueillons ce mois-ci. Mais derrière cette bonhomie, René avoue être quelqu'un de pas du tout diplomate. Puisque c'est lui qui le dit... Et puis les mots de cet homme sont peut-être comme les abeilles, ils ont le miel et l'aiguillon. Toutefois, après quelques minutes d'entretien le voile tombe et l'on découvre une personne bien sympathique. Cela fait une vingtaine d'années que René Tranchant butine dans ses 200 ruches situées à Dordives.

L'apiculture le fruit du hasard ?

C'est à la fois par hasard et par nécessité qu'après 27 années d'usine comme contre-maître en Seine-et-Marne, ce passionné de cartes postales se retrouve à 40 ans sans travail, suite au décès de son patron. Loin de la retraite il n'a pas d'autre choix que de rebondir. Le hasard, enfin pas tout à fait le hasard, va le conduire sur le chemin de l'apiculture. En effet, disposant de temps libre, René apporte son aide à un de ses voisins, propriétaire d'une vingtaine de ruches. Amoureux de la nature, il entrevoit dans cette activité une possibilité de se rapprocher de celle-ci. Petit à petit germe dans son esprit l'idée d'en faire son métier. Mais René ne sait rien de cette profession qui requiert beaucoup de connaissances (botanique, climatologie, génétique, mécanique, commerce, pédagogie). Il se rapproche donc d'apiculteurs qui le conseillent et lui montrent le métier, et engage une formation au lycée du Chesnoy.

Un début professionnel qui donne le bourdon...

Certificat et formation en poche, René se lance dans l'aventure. Mais parti de zéro, les débuts seront très difficiles financièrement parlant. Il doit tout acheter, l'équipement, le petit matériel (pots, étiquettes, etc.), des parcelles boisées afin d'installer ses ruches et le laboratoire. Certes il obtient quelques aides financières à l'installation, mais celles-ci ne durent que trois ans et si l'affaire ne marche pas il faut rembourser ! La lune de miel mettra donc un certain temps à arriver. « Au début ma participation au marché du terroir à Cha-

lette m'a bien aidé » précise René. Et d'ajouter : « et puis cette nouvelle activité a complètement bousculé ma vie, plus de vacances, ou alors seulement quelques jours par ci par là. Le métier d'apiculteur est très exigeant, les abeilles demandent beaucoup d'attention et beaucoup d'heures de travail ». Comme le souligne René, « le travail est rythmé par les saisons, selon le calendrier de floraison liée à la pratique de la transhumance. La transhumance permet d'obtenir une grande variété de miels ». Ainsi René fabrique plusieurs types de miel : miel de printemps, miel toutes fleurs, miel d'acacia, de tilleul, de châtaignier, de rose, de bruyère.

Un apiculteur heureux

Lorsqu'il échange sur cette activité qui vient s'ajouter à des semaines déjà bien remplies, il captive son auditoire, notamment lors d'ateliers pédagogiques qu'il anime dans les écoles. Aujourd'hui René Tranchant est un apiculteur connu et reconnu. Il est présent chaque premier dimanche du mois sur le marché du terroir de Chalette où il a des clients fidèles ainsi que sur les marchés de Montargis et de Souppes. René précise : « sur les marchés, je ne suis pas là que pour vendre, je suis aussi le garant d'une profession et d'une filière qui assure la qualité des produits et leur provenance ». Et d'ajouter : « aujourd'hui je ne me plains pas mais j'aspire à penser un peu plus à moi et à ma famille et à prendre ma retraite ». Alors si l'envie vous en venait de déguster le goût du Gâtinais en pot, n'hésitez pas à lui rendre visite sur le marché du terroir ou de Noël les 20 et 21 décembre prochains; il vous réservera sans nul doute le meilleur accueil.

B.Taleb

Retrouvez René Tranchant
au marché de Noël
les 20 et 21 décembre
Place Jean-Jaurès

Guide sur la réussite éducative

Un guide sur la réussite éducative vient de sortir à destination des parents. Il présente les différentes actions du pôle réussite éducative.

Tout d'abord, le centre de loisirs maternel Cosson accueille des enfants de trois à six ans les mercredis, petites et grandes vacances.

Quant au centre de loisirs élémentaire Aragon, il invite les enfants de six à onze ans à participer aux diverses activités (bricolage, spectacles déguisés, sorties en forêt...) encadrées par des animateurs qualifiés.

Enfin, le «club bouge ado» aborde le sport comme partie intégrante de l'éducation. Il assure une liaison avec le mouvement associatif de la ville dans le but d'orienter de futurs adhérents vers les clubs.

Par ailleurs, ce guide sur la réussite éducative contient des informations pratiques sur les dates des inscriptions et des vacances scolaires ainsi que les pièces à fournir. Quant aux tarifs des activités, ils sont faibles : la participation des usagers est proportionnelle à leurs ressources grâce à la

tarification solidaire mise en œuvre depuis des années par la Municipalité.

Les «ateliers famille»

Sont également présentés dans ce guide «les ateliers famille» : l'occasion pour les familles de s'investir dans des temps de rencontre et de réflexion autour de thématiques liées à la place des parents dans la famille (les limites à poser, la période de l'adolescence, les addictions telles que les drogues...). L'objectif est de permettre aux parents de s'exprimer, de partager et de dédramatiser le quotidien avec leurs enfants en trouvant une écoute attentive auprès d'autres parents et de professionnels. Les thèmes de chaque rencontre sont définis en fonction des attentes exprimées par les familles.

Enfin, on trouve également dans ce guide la présentation des activités aquatiques à la piscine Auguste-Delaune : les bébés nageurs, l'aqua



phobie, l'aqua gym ou encore la natation adulte... Il y en a ainsi pour tous les âges et pour tous les goûts, la piscine étant un formidable vecteur de mixité intergénérationnelle et sociale !

Déborah Creff

Cet été on part avec le C.C.A.S.

Afin de permettre à des familles à faibles revenus de partir en vacances le C.C.A.S. propose un séjour « tout compris ». Ce projet qui repose sur un mode participatif offre la possibilité aux familles de réfléchir en commun au séjour (choix du lieu, des dates) et à son financement. Pour mesdames

Baye et Bavarois qui ont participé au séjour de l'an dernier, cette semaine est très enrichissante. Elle permet à des familles de toutes générations et de toutes cultures de se rencontrer, de créer de nouveaux liens et d'oublier les soucis quotidiens. Le projet 2015 est en cours d'élaboration. Une réunion est prévue le

mercredi 17 décembre à 9 heures en mairie, à laquelle sont conviées les personnes qui souhaitent s'engager dans ce projet. Renseignements au 02.38.89.59.91 –

courriel : ccas@ville-chalette.fr
Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans une édition prochaine.

B.Taleb



Séjour été 2014 à la Tranche sur Mer



Agenda 21

Lutte contre les chenilles processionnaires

La Ville de Chalette s'engage dans la lutte contre les chenilles processionnaires qui ont pour habitude de se loger dans les pins. En raison de leurs soies urticantes, ces larves représentent un danger pour la population et un vrai sujet d'inquiétude sanitaire.

Les chenilles processionnaires sont des insectes de l'ordre des Lépidoptères, dont la forme adulte est communément appelée papillon et dont la larve est une chenille. Les larves, connues pour leur mode de déplacement en file indienne, se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres. Ces chenilles qui viennent du sud sont de plus en plus présentes dans notre région. Elles progressent dans le nord de la France et en Île-de-France probablement en raison du réchauffement climatique.

Un danger pour la population

Il convient donc de s'en méfier. En effet, ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants à partir du troisième stade larvaire. Leur très fort caractère urticant peut

provoquer des réactions allergiques sur les mains, le cou ou encore le visage, mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. La menace est particulièrement élevée pour les animaux. Par exemple, un chien atteint à la langue - s'il n'est pas soigné rapidement par de fortes doses de cortisone - risque alors la nécrose de la langue. Dans l'incapacité de se nourrir, il devra être euthanasié.

Les moyens de lutte

Les pins sont très présents dans les espaces publics de la commune de Chalette. Les Services techniques s'attachent à lutter contre les chenilles processionnaires en coupant régulièrement les branches des arbres sur lesquelles se trouvent des



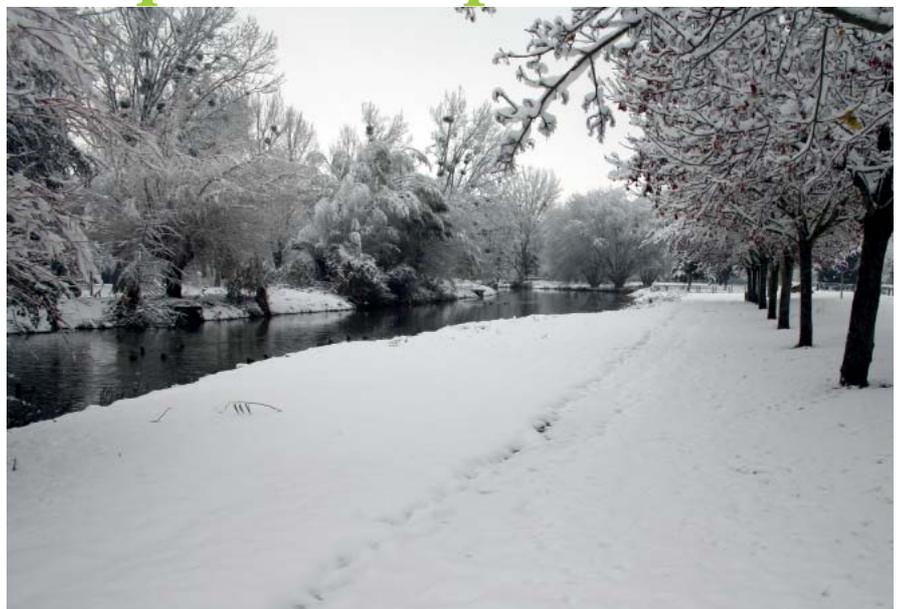
nids. Quand les nids sont perchés trop haut, les arbres sont abattus. Mais les particuliers aussi possèdent des pins dans leur jardin ; la Ville n'a alors pas les moyens d'intervenir. Il est essentiel que les propriétaires prennent conscience de ce problème de santé publique et mettent en œuvre une solution pour détruire ces nids.

Déborah Creff

Déneigement : les Services techniques sur le pont !

L'hiver approche à grands pas... En cas de neige ou de gel, une équipe d'astreinte composée de douze agents des Services techniques a été mise en place. Deux équipes alternent une semaine sur deux et sont mobilisables 24 heures sur 24. Les priorités de la Ville sont de sécuriser la circulation sur les axes principaux, rendre accessibles les équipements publics et commerces, et faire en sorte que tout habitant puisse accéder à un axe dégagé à moins de 200 mètres de chez lui. Quant au déneigement des trottoirs, il reste confié aux habitants, comme le prévoit la loi.

Pour plus de détails sur le dispositif, consultez le site de la Ville : www.ville-chalette.fr



Élections départementales (ex cantonales) les 22 et 29 mars 2015 Élections régionales fin 2015

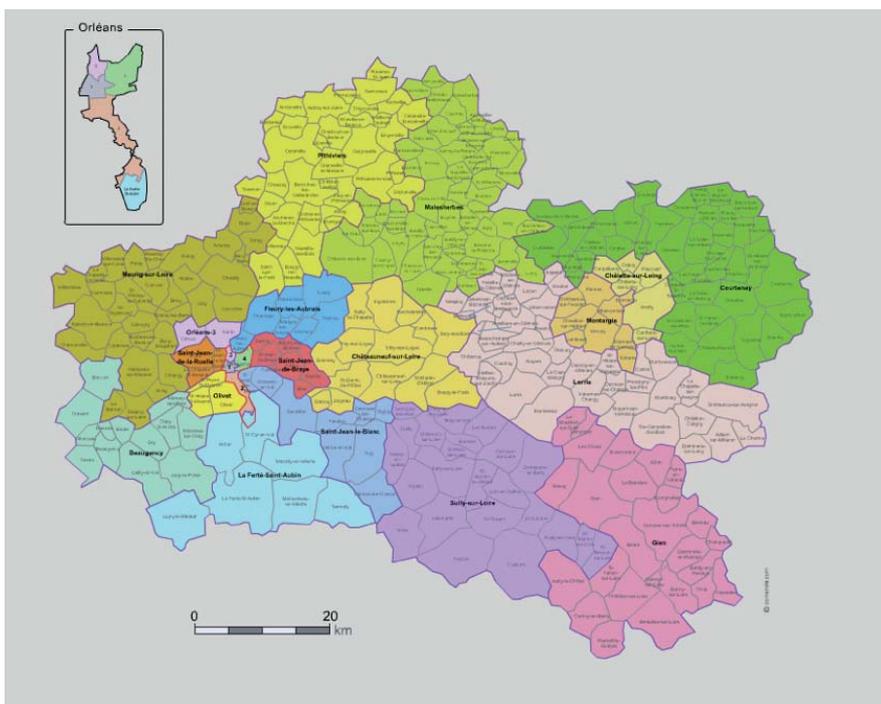
Depuis la création du département en 1790, le découpage cantonal du Loiret a subi plusieurs changements. Ainsi le nombre de cantons est passé successivement de 59 en 1790 à 31 en 1801, 37 en 1973, 41 en 1982 et il passera à 21 en 2015.

Le redécoupage cantonal de 2014

Dans le cadre de la réforme territoriale engagée en 2010, l'Assemblée nationale a adopté le 17 avril 2013 la réforme du mode de scrutin pour les élections départementales (ex cantonales) destinée à garantir la parité homme/femme. Ainsi un nouveau découpage territorial est défini par décret du 25 février 2014 pour le département du Loiret et notamment pour le canton de Chalette (voir ci-dessous).

Lors des élections des 22 et 29 mars, les conseillers départementaux seront élus au scrutin majoritaire binominal mixte. Les électeurs de chaque canton éliront au Conseil départemental (nouvelle appellation du Conseil général) deux membres de sexe différent qui se présenteront en binôme. Les conseillers départementaux seront élus pour 6 ans au scrutin binominal majoritaire à deux tours, l'accès au second tour nécessitant 10 % des inscrits au premier tour. De plus, la totalité des conseillers départementaux sera renouvelée.

Ce nouveau mode de scrutin a engendré un redécoupage des cantons dont le nombre est divisé par deux. Dans le Loiret, le nombre de cantons passe ainsi de 41 à 21. D'autre part, contrairement à l'ancien découpage où chaque canton était inclus à l'intérieur d'un seul arrondissement, le nouveau découpage territorial s'affranchit des limites des arrondissements. Certains cantons peuvent être composés de communes appartenant à des arrondissements différents. C'est le cas des cantons de Lorris, Pithiviers et Sully-sur-Loire.



Nouveau redécoupage pour le canton de Chalette

À compter des élections de mars 2015, le canton de Chalette sera composé des communes suivantes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy et Paucourt. Les communes de Pannes et Villevoques disparaissent donc du canton de Chalette et sont remplacées par celles d'Amilly et de Conflans-sur-Loing.

Élections régionales

Les élections régionales quant à elles devraient se dérouler en décembre 2015. Les dates devraient être précisées dans les jours qui viennent. À noter que le nombre des régions qui s'élevait à 22 passe à 13 et que la nôtre porte désormais le nom de région Centre Val de Loire.



Zoom sur les nouveaux cantons

Dossier / La Ville en mouvement

En ce mois de décembre, un petit regard en arrière mérite d'être jeté, nous donnant l'occasion de noter que la Ville est toujours en mouvement et qu'elle bat au rythme des projets et des actions qui s'y développent. C'est l'expression d'une ambition municipale qui permet de dégager des projets pour l'avenir.

Retour sur les principaux faits marquants.

Janvier

Construction d'un Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.) au 43 de la rue du Château d'eau

Suite à un appel à projet lancé au niveau national, par l'Agence Régionale de Santé de la région Centre, l'A.I.D.A.P.H.I. ⁽¹⁾ remporte le marché pour la réalisation d'un I.T.E.P. sur le territoire de Chalette. Il s'agit d'une structure médico-sociale habilitée à recevoir des enfants et des adolescents présentant des troubles de la personnalité en termes de conduite et de comportements, disposant d'une intelligence « normale » mais dont les troubles perturbent la socialisation et l'accès aux apprentissages.

(1) Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées



Mars

L'usine Hutchinson, de 1853 au Projet 507

Selon les dirigeants de l'entreprise, le Projet 507 sera la vitrine du groupe mondial et exprimera la fierté de tous ses salariés. Pour autant, même si nous pouvons nous féliciter de ce que le Groupe Hutchinson investisse dans ce projet, les préoccupations des organisations syndicales et d'un grand nombre de salariés demeurent, rejoignant ainsi les remarques de la Cellule de veille économique de la Ville. Le Projet 507 va-t-il être mis à profit

pour développer les savoir-faire des ouvriers et valoriser la recherche issue des laboratoires chalettois, ou bien n'être qu'un lieu de mémoire ?



Avril

Un nouveau médecin au Lancy

Depuis le départ en retraite du docteur Barras, les habitants du Lancy et un grand nombre de Chalettois se trouvaient privés de soins face à la désertification médicale croissante. La ville est classée dans les « zones prioritaires pour l'accès à la permanence des soins » qui ouvrent droit, au profit des médecins généralistes libéraux, aux contrats de praticien prévoyant le versement d'un complément de rémunération. C'est dans ce contexte que le docteur Coulibaly, médecin généraliste, a fait part de son souhait de s'implanter dans le quartier du Lancy où vivent de nombreuses personnes âgées et où le maintien de la pharmacie dépend étroitement de l'activité médicale du secteur. Face à cette situation et aux besoins de la population, la Municipalité a facilité l'installation de ce médecin qui, depuis, exerce au 34 de la rue Paul-Painlevé.



Séjour de jeunes Chalettois à Nilüfer

Du 20 au 27 avril, huit jeunes Chalettois âgés de onze à treize ans fréquentant régulièrement le Service municipal de la jeunesse et adeptes de football ont séjourné à Nilüfer, ville de Turquie jumelée avec Chalette.



Mai

Le square Maurice-Ravel

C'est le parc du quartier Kennedy / Château-Blanc.



Du boulevard Kennedy jusqu'à la rue Gabriel-Pierné, trois lignes d'arbres à croissance rapide dessineront une promenade, accompagnée par une large noue qui collectera les eaux pluviales, assurant ainsi la régulation des pluies. Le terrain de jeux existant sera élargi en bassin sec dessiné par trois lignes de gradins qui soutiendront une promenade venant de la rue Édouard-Lalo vers la rue Gabriel-Pierné.

Le square Paul-Painlevé

Le jardin public aménagé à l'entrée du quartier du Lancy, à l'angle de la rue Paul-Painlevé et de la rue André-Gide, a deux objectifs : créer un espace de convivialité à l'entrée

Dossier / La Ville en mouvement

du quartier et mettre en valeur l'accès au parc Lantara. Ce jardin est constitué d'une placette de rencontres entourée d'une haute pergola métallique sur laquelle se développent des plantes grimpantes. Depuis la placette, on découvre la partie basse, accessible par un escalier central ou par le trottoir pour les personnes à mobilité réduite.



La Police municipale récompensée

Le 12 mai, l'Académie d'Orléans-Tours et la Préfecture du Loiret récompensent la Police municipale de Chalette pour son travail en milieu scolaire.

Un monument pour ne pas oublier

Plus de 300 personnes dont une grande partie de rescapés venus de tous les coins de France, de Suisse, d'Italie et du Rwanda ainsi que de nombreux responsables d'association se sont rassemblés le 17 mai dans le « Jardin des mémoires et de la paix », rue de la Folie à Vésines, pour le dévoilement d'une stèle en hommage aux victimes et rescapés du génocide des Tutsi au Rwanda.



Juin

Franc succès de la Fête de Chalette

Les 21 et 22 juin, Chalette a célébré à la fois la Fête de la musique, l'été et le bien vivre ensemble. Pendant

deux jours, ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont déambulé dans les allées de la fête transformant le parc de loisirs en un extraordinaire patchwork de couleurs et de musiques diverses.



Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale 1914-1918

Dans le cadre des manifestations de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale 1914-1918, la Ville a rendu hommage à Jean Jaurès, lors de la Fête de Chalette, grâce à une conférence-débat et une exposition intitulée « Jean Jaurès le pacifique ».



Restructuration du Lycée du Château-Blanc

Un projet ambitieux, porté par la Région Centre, qui repose sur plusieurs axes : réaménagement de l'établissement ; création de nouveaux bâtiments « basses consommations » constitués de structures en bois ;



agrandissement de l'espace dédié à la filière bois ; restructuration et agrandissement de certains ateliers ; déplacement de certaines salles de classes ; mise aux normes « handicapés » pour l'ensemble du lycée avec, notam-

ment, l'installation d'ascenseurs. Au total la superficie du lycée est augmentée de 2 800 mètres carrés.

À l'issue de ces travaux, il conviendra de réaliser un parvis et une halte routière par l'Agglomération montargoise.

Juillet

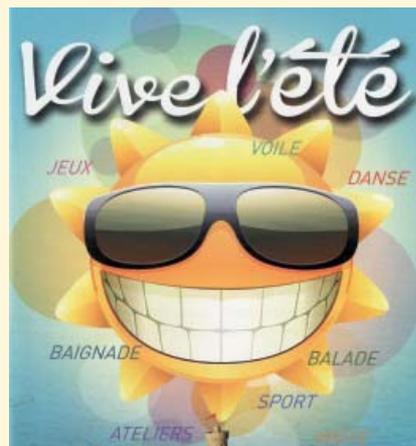
L'école élémentaire Pierre-Perret s'agrandit

Bien que récente (2008), l'école élémentaire Pierre-Perret a fait l'objet d'importants travaux d'extension. Celle-ci était prévue dès la construction, en raison du développement du quartier. À son ouverture, l'école comprenait six classes ; aujourd'hui elle en compte neuf. Les travaux livrés en septembre devraient permettre de recouvrer le « confort » initial de l'établissement.



Un été et des vacances pour tous

Pour la Municipalité, les congés payés acquis de longue lutte en juin 1936 sont un droit et devraient être une réalité pour tous. C'est la raison pour laquelle tout un programme d'activités a été proposé durant cet été.



Dossier / La Ville en mouvement

Août

L'arrivée de la 4^{ème} étape de la Route de France Féminine internationale

Le 13 août, Chalette accueillait pour la deuxième fois une arrivée d'étape de la « *Route de France Féminine Internationale* ». Étape conclue par un sprint à près de 60 km/h et c'est Kirsten Wild, de l'équipe Team Giant, qui l'a emporté en coiffant sur la ligne d'arrivée toutes ses concurrentes de seulement quelques centimètres.



Septembre

Rentrée scolaire

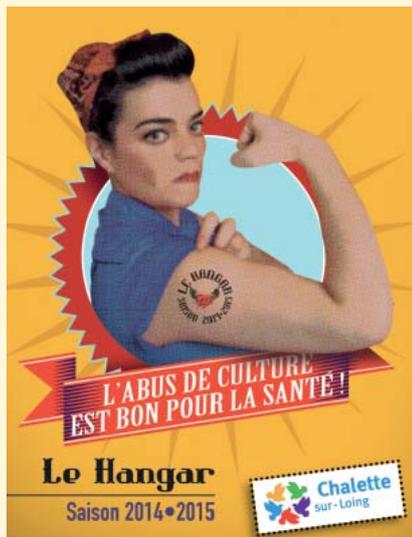
Elle est marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Convaincue de la nécessité d'agir pour améliorer la réussite et l'épanouissement des enfants, la Ville a réuni les principaux acteurs de cette réforme afin d'en co-construire les conditions de mise en place.



Le projet s'est donc enrichi de diverses propositions lui permettant d'évoluer et de s'étoffer au mieux dans l'intérêt des enfants en tenant compte, évidemment, des moyens financiers et humains disponibles.

Nouvelle saison culturelle

Le 16 septembre, au Hangar, le Service culturel présentait la nouvelle saison culturelle entre découverte, humour, réflexion et émotion. Une programmation construite comme une sorte de périple qui vous invite à partager et découvrir, spectacle après spectacle, différents modes d'expression artistique.



Éco-quartier « Les Rives du Solin »

La première pierre symbolique des futurs logements de l'éco-quartier « *Les Rives du Solin* » a été posée le 19 septembre par le maire. Porté par la Ville de Chalette depuis plusieurs années, ce projet d'éco-quartier prévoit la réalisation de plusieurs îlots, en locatif social et accession privée, soit en tout 125 logements. Pour la part sociale, ce projet compte 25 logements collectifs et 16 maisons individuelles. Cet éco-quartier sera un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable avec comme objectif de réduire au maximum l'impact sur l'environnement, de favoriser le développement économique, et de promouvoir une qualité de vie ainsi qu'une mixité sociale.



Octobre

Le Restaurant sur le lac à nouveau à flot

Près de 500 personnes ont répondu à l'invitation du maire le 10 octobre pour l'inauguration du nouveau Restaurant sur le lac. Dans l'après-midi, de nombreux visiteurs étaient venus découvrir l'établissement qui surplombe le lac et offre une magnifique vue sur la base de loisirs.



Les Rencontres d'octobre

Des Rencontres d'octobre placées sous le signe de la prévention santé et de la solidarité qui invitaient les seniors, mais pas seulement, à échanger sur des questions qui nous préoccupent tous, celles de prendre soin de soi, de son corps, et de prévenir les maladies. Pour cela, des ateliers et des conférences animés par des personnes qualifiées ont permis de découvrir des méthodes, voire des gestes, qui relèvent souvent du bon sens.

Les 10 ans du Relais d'Assistantes Maternelles

Le 11 octobre, le R.A.M. fêtait les dix années pendant lesquelles il a offert des services d'accueil et d'accompagnement, ainsi que des ateliers de qualité destinés aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles ont en garde. Cela valait bien une fête.



Dossier réalisé par B.Ballu

Arts et culture

Un Noël féerique !

Le marché de Noël de Chalette se déroulera cette année le samedi 20 et le dimanche 21 décembre sur la place Jean-Jaurès dans le Bourg. Quarante-vingts exposants présenteront des produits gourmands de Noël et des idées originales de cadeaux.

Comme chaque année, une dizaine de chalets en bois mais également des sapins décorés de guirlandes nous transporteront dans un décor de village de montagne en hiver. Au total, quatre-vingts commerçants sont attendus pour exposer leurs produits : foie gras, huîtres, escargots, volailles, chocolats, nougats, macarons... De quoi concocter un vrai festin pour ces fêtes de fin d'année !

Un marché tout en musique !

Une fanfare tout terrain animera le marché de Noël le samedi à 11h et 16h en improvisant des saynètes alternant le chant, la danse et le théâtre à travers une cinquantaine de compositions originales. Et le dimanche, la musique sera aussi au rendez-vous avec l'Espérance de Saint-Coin, dont les airs empruntent aux harmonies municipales. Il y aura également des déambulations avec les Croqueurs de pavés.

L'espace associatif

Il faudra bien entendu compter sur la présence du Père Noël et de son acolyte le Père Noël vert du Secours populaire pour le plus grand bonheur des enfants !

D'autres associations seront présentes sur place. Ibuka proposera une vente d'objets artisanaux rwandais dont l'argent récolté est destiné à financer les études universitaires d'une trentaine d'orphelins rescapés du génocide des Tutsi. L'AFPS, l'association France Palestine solidarité, présentera des objets rapportés de Palestine. Artisans du monde mettra en avant des produits alimentaires issus du commerce équitable. Parmi les autres associations participant à ce marché de Noël, on peut citer l'UNRPA du Lancy, l'ACPE-TAM, les comités de quartiers, l'association Découverte des pays de l'est

ou encore les Petites mains Partage et Solidarité. Notons que la Randonnée chalettoise proposera sa marche du cœur au profit de la Ruche Eco le dimanche à partir de 9h30 depuis la Maison des arts. Enfin, Radio C2L proposera un mag spécial marché de Noël de Chalette sur les ondes du 89.3 samedi 20 décembre entre 9h et 12h avec de nombreuses interviews d'exposants. Et le dimanche matin, des jeux seront proposés à l'antenne avec divers lots à gagner en partenariat avec les commerçants.

Déborah Creff

Avec la « Croix-Rouge », mobilisation pour les enfants défavorisés

Suite au succès rencontré l'an passé (3 363 jouets offerts aux enfants de l'agglomération montargoise), l'agence Century 21 Eureka de Montargis a renouvelé, du 1er au 30 novembre dernier, son opération de collectes de jouets au profit d'associations locales agissant en faveur d'enfants défavorisés. Cette année, l'agence s'est mobilisée pour la Croix-Rouge. Le jeudi 11 décembre, une grande

fête sera organisée au siège de la Croix-Rouge pour la remise officielle des jouets collectés. D'autre part, le mardi 23 décembre un repas sera offert aux familles concernées au Théâtre.

À noter que la Ville de Chalette a participé, comme l'an passé, à cette initiative de solidarité en proposant à l'agence de déposer un coffre pour recueillir les jouets en mairie et à la Maison des associations.

LA COLLECTE DE JOUETS

DANS VOTRE AGENCE, DÉPOSEZ VOS JOUETS AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION POUR LES ENFANTS

Nous soutenons la Croix Rouge Française 150€ de dons

Offrons un Noël à tous les enfants!

Century 21 Théâtre de Chalette

Du 1^{er} au 30 novembre 2014

www.theatro-45.fr www.century21.fr

Voir page 2

Rencontre avec Christophe Rambaud, adjoint aux sports et au tourisme

Le 10 décembre, la Ville de Chalette va récompenser les sportifs de la commune aux travers de sa traditionnelle cérémonie des « Trophées des sports ». Avant ce rendez-vous qui devrait rassembler des dizaines de sportifs au Hangar, Chalette Place Commune a rencontré Christophe Rambaud, adjoint aux sports et au tourisme, pour présenter un petit bilan de cette année 2014 ainsi que les projets.



Chalette Place Commune : En tant que maire-adjoint aux sports, pouvez-vous nous présenter le mouvement sportif à Chalette, le nombre de clubs ou associations présentes, les adhérents... ?

Christophe Rambaud : A ce jour 25 associations sportives sont présentes dans la commune regroupant plus de 2000 adhérents et depuis plusieurs années nous enregistrons des demandes de création de nouvelles disciplines. Actuellement nous étudions la possibilité de la création d'un club autour de la boxe, idem pour les sports collectifs (hand et basket).

CPC : Quels ont été les évènements majeurs de cette année dans la commune ?

Ch.R. : L'évènement principal de l'année aura été le passage de la Route de France féminine cycliste le 13 août au cœur de l'été avec les meilleures féminines mondiales à Chalette.

Pour autant bon nombre de nos associations organisent des manifestations importantes, j'en citerai plusieurs : l'open de Chalette de taekwondo épreuve de niveau national, la course cycliste élite amateur Paris Chalette Vierzon, le critérium semi nocturne cycliste dans le quartier du Bourg en juin, les compétitions de BMX sur la piste face au lac avec plusieurs centaines de compétiteurs à chaque fois et bien d'autres; le planning est bien étoffé.



L'école de vélo, championne de la Région Centre

CPC : Avec la cérémonie des Trophés du sport, la Ville confirme tout l'intérêt qu'elle porte à ses clubs, notamment à leur développement.

Ch.R. : Oui bien sûr, la Ville accompagne chacun des clubs au travers, pour certains, de conventions de progrès, voire d'objectifs, d'échanges sur les projets des associations et, pour tous, par des attributions de subventions, voire de mise à disposition d'équipements, de minibus pour les déplacements sportifs ...

Cette cérémonie doit permettre de mettre l'accent sur chaque association au travers d'une action, d'un acteur, des résultats, de l'investissement dans la vie de la commune...

CPC : Quels sont les objectifs de la Municipalité pour l'année 2015 ?

Ch.R. : Nos priorités pour 2015 : mettre en œuvre notre programme municipal

dans ce domaine :

- encourager la pratique féminine et la favoriser,
- développer notre école des sports avec les disciplines de pleine nature,
- favoriser le sport chez les seniors et les personnes souffrant de handicap,
- développer les pratiques au pied des immeubles au plus près de chez soi ...

CPC : Dans le projet municipal, il a été annoncé une étude sur la reconstruction de la piscine municipale ; où en est le projet ?

Ch.R. : Entreprendre la construction d'une nouvelle piscine durant ce mandat électif fait effectivement partie de notre projet municipal. Actuellement, nous en sommes au stade des études d'implantation et de typologie de bassin. C'est un projet majeur en terme d'investissement comme peuvent l'être les reconstructions d'écoles.

➔ Le Groupe des élus communistes :

Quel développement économique dans notre territoire ?

Les décisions politiques de ces trente dernières années n'ont pas été efficaces pour le développement économique de notre pays. L'industrie française a perdu 36 % de ses effectifs depuis 1980 : 2 millions d'emplois supprimés. Selon une étude de l'Insee, les entreprises françaises emploient 5 millions de personnes à l'étranger dont 42 % dans l'industrie, soit 2,1 millions de personnes.

La promesse du Président de la République d'inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année 2013 n'a pas été tenue, et celle-ci poursuit son ascension, malheureusement.

Le changement de politique en matière d'emploi industriel doit se faire RAPIDEMENT ! Parce que les entreprises continuent les annonces de projets de licenciements, PSA, qui a déjà supprimé des postes, annonce qu'il en supprimera de nouveau des milliers en France.

Avec des conséquences au niveau local, dans le secteur automobile pour Hutchinson, Ibi-den, Faurécia... et aussi des conséquences sur les sous-traitants et les commerçants bien sûr. Dans ces entreprises, les diminutions des effectifs ont commencé il y a plusieurs années et perdurent, malheureusement, sans aucune opposition de l'Etat, de la Région ou de l'Ag-

glomération montargoise.

Le développement économique se fait avec une vraie politique industrielle, ambitieuse, en aidant les entreprises à s'implanter, à rester en France, en les obligeant à construire un plan de formation professionnelle adapté aux besoins ; il n'est pas acceptable que, dans le Montargois, des écoles ne soient pas spécialisées dans le caoutchouc, l'automobile ou la pharmacie.

L'Agglomération doit être actrice de ce développement économique et ne doit pas en rester à accompagner les entreprises dans leur destruction d'emplois.

Trop de jeunes quittent la région après leurs études faute de proposition d'emplois qualifiés, les seniors n'ont ni accompagnement après la perte de leur emploi ni proposition de nouvel emploi. Ces situations contribuent aux chiffres annoncés récemment de 112 000 Sans Domicile Fixe en France dont 31 000 enfants. A notre époque, comment ne pas être scandalisé par ces chiffres qui sont les conséquences des mauvaises décisions politiques des années précédentes ?

La richesse de la France doit servir à l'Humain d'abord avec un partage plus équitable !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Un atout formation pour la ville

Avec ses 220 étudiants à l'année l'IFSI de Châlette accueille le seul niveau Bac+3 de l'agglomération.

Le groupe socialiste est force de proposition dans les orientations réalistes à retenir pour son maintien sur le site, en rénovation ou reconstruction, et le développement des

filiales de soins de proximité pour satisfaire les attentes des personnes en recherche de formation adaptée au marché du travail.

Le Conseil Régional soutient ce projet et initie l'étude préalable pour une vraie cohérence territoriale des formations. .

➔ Le Groupe des élus UMP :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Conseil municipal 22/09/14

Le maire : *Je ne considère pas que le FN soit un parti démocrate et républicain.*

Mme Morand (FN) : *...Je crois que nous avons été élus par 996 châlettois...*

Le maire : *En 1933, Hitler aussi a été élu démocratiquement*

Voici comment le maire bafoue la démocratie et vous insulte.

Le maire fanfaronne, il ne digère pas les Européennes : FN 31,29% Front de gauche 20,67%.

➔ Le Groupe des élus Unicité :

Texte non parvenu

État civil :

NAISSANCES

VALLADE Apolline

OZDEMIR Elya

RUBINO Melinda

BOYER Théo

THERY Chloé

DIALLO Khady

SAHINBAS Esmâ

MARY Rosie

BOSTAN Enes

DEROCHE Maïlie

FERRAUX Reda

DESBARRES Newton

AKDEMIR Ceyda

MARIAGES

HOSBAS Mesin et YÜKSEL Dilek

ERDEM Muzaffer et CELIK Seyda

DÉCÈS

ABREMSKI ép. GONTY Nelly

AKTUG Hasan

SCHOUTEN ép. FAYS Carmen

GÜVEN Philippe

SURACI Joseph

Conte de Noël

En ce temps-là, le Père Noël effectuait deux tournées par an : la première aux beaux jours pour recenser les cadeaux qu'il devrait faire, et la deuxième à Noël pour les distribuer au pied des cheminées, dans les chaussures qui sentaient bon le cirage frais. Ainsi un soir du mois de mai, il rendit visite au Baron d'Argentcourt qui habitait le château du Lancy ; malgré son nom qui prête à confusion le baron était loin d'être à court d'argent. À la question du Père Noël il répondit : « *Je souhaite connaître le bonheur !* » La réponse fut la suivante, après quelques hésitations : « *Mettez-vous donc dans la chemise d'un homme heureux ! À bientôt !* ».

Le Baron se mit à la recherche d'un homme heureux. Voici les réponses qu'il reçut : « *J'ai du mal à joindre les deux bouts... Je paie trop d'impôts... J'ai des ennuis de santé... Mon épouse me trompe... Mes enfants travaillent mal à l'école... etc., etc.* ».

Il rentrait complètement déçu du résultat de ses démarches lorsqu'un soir de septembre, il entendit, dans la forêt de Paucourt, un homme qui chantait à belle voix. Il l'accosta sans préalable : « *Vous chantez ! Donc vous êtes heureux ! Vendez-moi votre chemise* ». Mais le bûcheron était tellement pauvre qu'il n'avait pas de chemise. Lorsque le Père Noël fit sa deuxième tournée le 24 décembre, je vous laisse à penser comment il fut reçu... Il se contenta de hausser les épaules pour se soulager du poids de sa hotte et justifier le ton de sa réponse : « *Monsieur le Baron, si vous désirez connaître le bonheur, il suffit de savoir vivre avec autrui, en soulageant les peines et en partageant les joies* ».

Quand les hommes vivront d'amour, il y aura moins de misère, les soldats seront troubadours et nous n'aurons plus de guerre.

Bonne année 2015.

Jean-Pierre Tisseyre

A l'affiche

> Dimanche 7
décembre



16h Le Hangar



O Temps d'Ô

Spectacle en famille

à partir de 4 ans

Durée : 1h

Ils sont deux, deux musiciens qui viennent donner leur concert dans un kiosque à musique. Mais on ne sait pas pourquoi il y a de l'eau, 30cm, presque rien. Alors tout chavire, il y a celui, un peu tête en l'air, qui ne la voit pas et l'autre qui ne supporte pas d'être mouillé, pour lui, pour sa guitare... De cette situation clownesque naît le cirque, moyen pour le petit, celui qui veut rester au sec, de ne pas toucher l'eau. Puis inexorablement l'eau monte et l'on se retrouve au milieu d'une rizière, de l'océan...

Tarif Jeune Public : 4 €

Renseignements : 02 38 93 17 96 / culturel@ville-chalette.fr

> Vendredi 12
décembre



20h Le Hangar



Danse TRANSE

Cie Massala

Chorégraphie / Direction artistique :

Fouad Boussouf

Tarifs A : plein 13 € - réduit : 10 € -

abonné tarif plein : 8 € et réduit : 4 €

Renseignements : 02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr

Brèves

Cérémonie de remise des « médailles du travail » :

vendredi 5 décembre à 18 h - Maison des associations.

Amis des écoles de Chalette :

loto samedi 6 décembre à 20 h 30 et concours de belote dimanche 7 décembre à 14 h - école Camille-Claudel.

Marché du Terroir :

dimanche 7 décembre - place Jean-Jaurès de 8 h 30 à 12 h 30

Médiathèque :

contes pour enfants avec Chimère et Mélusine mercredi 10 décembre à 16 h - animation « petits lecteurs » samedi 13 décembre de 15 h 30 à 16 h 30 - animation « bébés lecteurs » samedi 20 décembre de 10 h 30 à 11 h 30.

Comité de quartier Kennedy-Château-Blanc :

animation de Noël samedi 13 décembre à partir de 15 h dans le magasin Super U. Visite du Père Noël, distribution de cadeaux et de friandises pour les enfants.

Après-midi Pause Café des parents :

mardi 16 décembre de 13 h 45 à 15 h 30 sur le thème : la place et le rôle du père aujourd'hui dans la famille, animée par Stéphanie Delobelle, psychologue, et une animatrice spécialisée du Service Accompagnement Éducatif à la parentalité - Salle de quartier du Château-Blanc.

Avocat-conseil :

prochaine permanence mercredi 17 décembre, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Ludothèque :

fermeture de l'établissement du 20 décembre au 5 janvier inclus.

Avis d'enquête publique

Classement et déclassement de voies du domaine public communal - aliénation d'un chemin rural Du 29 novembre au 9 décembre

Déclassement du domaine public : rue Painlevé et angle Maupassant/rue Painlevé, rue Berlioz (placette), allée Rabischon.

Classement dans le domaine public : rues Césaire, Aubrac, Villechenon, Honegger, prolongement avenue Jaurès, rue Painlevé, accès au foyer Jacques-Duclos, parvis des rues Marceau, Painlevé/Maupassant, et boulevard Kennedy.

Alignement : angle Jaillon/Zay, angle rues du Gâtinais/Ormes, angle Morell/Carnot.

Aliénation : chemin rue du Bouy.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie, au Service urbanisme, tous les jours aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Toute observation pourra également faire l'objet d'un courrier adressé à la mairie avant la clôture de l'enquête.

Mme Martine Ragey, commissaire enquêteur, sera présente en mairie pour recevoir le public le mardi 9 décembre de 9 h à 12 h.